

ARRETE N° 2021-8
PORTANT ÉLECTION DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DE RANG
A DE L'UFR DE LANGUE FRANCAISE

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

Vu les statuts de l'UFR de langue française ;

Vu le relevé de décision du conseil de l'UFR de langue française réuni le 4 janvier 2021 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU, professeure des universités, est élue directrice adjointe de rang A de l'UFR de langue française à compter du 4 janvier 2021 et pour la durée de mandat restant à courir du directeur de l'UFR.

Article 2 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 19 janvier 2021

Le Doyen de la Faculté des Lettres

Alain TALLON
